Envoyé en préfecture le 16/09/2025
Reçu en préfecture le 16/09/2025
Publié le
ID : 060-216004895-20250905-27_2025-DE

Mairie de Plainval

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE PLAINVAL SÉANCE DU 05 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur BETHELMY Taylor, Adjoint au Maire.

Date de Convocation : 27/08/2025
Date d'affichage : 27/08/2025
Membres en Exercice : 9
Membres Présents : 6
Membres votants : 8

Présents : Monsieur Taylor BETHELMY, et Mesdames Evelyne CAUWEMBERGHS, Gwenaëlle LEROY, Katia VARESI, Marjorie DARCAIGNE et Coralie ALIZARD, - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T

Absents excusés/pouvoirs : Messieurs Franck JONCKHEERE, Samuel DOVERGNE

Absents non excusés : Monsieur Joël GALEK

Secrétaire de séance : Gwenaëlle LEROY

Délibération n° 27-2025

Demande de subvention Conseil Départemental – Caméras de vidéoprotection

Vu le devis de l'entreprise CITEOS d'un montant HT de 23 610.30 € retenu et approuvé par délibération en date du 05 septembre 2025 pour l'installation d'un système de Vidéo Protection, Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental, selon le plan de financement ci-dessous :

Vidéo protection	%	HT	TTC
Montant des travaux selon devis choisi		**23 610.30 €**	**28 332.36 €**
Conseil Départemental (39% maximum)	39 %	9 208.02 €	
DETR : 40 % plafonnée à 50 00,00 €	40 %	9 444.12 €	
Total des subventions demandées	79 %	18 652.14 €	
Reste à charge de la commune	**21 %**	**4 958.16 €**	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus, tel que présenté ;
CHARGE Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

MAIRIE DE PLAINVAL (Oise)

Plainval, le 05 septembre 2025
Le Maire,
Samuel DOVERGNE